

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2023-088**

EN DATE DU : **18 DÉCEMBRE 2023**

ENFANCE JEUNESSE/ALSH : TARIFS SÉJOUR MONTAGNE FÉVRIER 2024

ANNEXE LIÉE : //

L'an deux mille vingt trois, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Châtelus-Malvaleix, selon convocation le 08/12/2023, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Jean-François BOUCHET a été désigné Secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS (23) : Mesdames et Messieurs

AUROSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, PILAT Hélène, POIRIER Michel, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR (4) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger donne pouvoir à MARSALEIX Guy
DARVENNE Céline donne pouvoir à GENEVOIS Jean-François
MOULIN Éveline donne pouvoir à LALANDE Martine
POLLI Martine donne pouvoir à BOUCHET Jean-François

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	27	27	27	0

◆◆◆

Dans le cadre de l'ALSH, un séjour est organisé pendant les vacances d'hiver 2024 :

■ **Séjour hiver 2024 :**

- Murat le Quaire
- Du 20 février au 26 février 2024
- 12 places : de 8 ans à 12 ans
- Mutualisé avec ALSH St Fiel et Ajain
- Activités : ski alpin (avec remontées mécaniques), luge, chiens de traîneaux, patinoire,...

Plan de financement du séjour programmé :

Budget prévisionnel 2024 (pour 12 enfants sur 5 jours)	
Encadrement (1 animateur)	658,35 €
Hébergement + restauration + activités	4 464,00 €
Transport	495,00 €
TOTAL	5 617,35 €
Coût par enfant	468,11 € / enfant (5 jours)

La CCPCM prend en charge 35 % maximum du coût, soit 163,83 € / enfant.

Après avis de la commission enfance/jeunesse qui s'est réunie le 06 novembre 2023,

PROPOSITION 2024	
QF 0 € à 600 €	270,00 €
QF 601 € à 1000 €	290,00 €
QF 1001 € et +	310,00 €

✓ **Proposition des tarifs dégressifs pour les fratries :**

-Moins 20 % à partir du deuxième enfant

-Moins 30 % à partir du troisième enfant

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- VALIDE les tarifs ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et années ci-dessus
et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président,

Guy MARSALEIX



Le secrétaire de séance
Jean-François BOUCHET

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20231218-2023-088-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/01/2024